



Rue locale avant

- Voie de circulation prévue pour une utilisation automobile
- Partage de la chaussée difficile
- Visibilité et sécurité des cyclistes compromise

Vélorue après

- Voie de circulation partagée entre automobilistes et cyclistes
- Possibilité pour les cyclistes de circuler au centre de la voie et côte à côte
- Marquage sur la chaussée identifiant la présence de vélos
- Visibilité accrue pour les cyclistes
- Partage de la chaussée favorisé
- Déneigement